



Lettre n°1 – Juillet 2014

Éditorial

Quoi de neuf à Chemiré ? Quelle est l'actualité ? Quels sont les projets ?

L'Écho de la Charnie, la lettre d'information de la mairie de Chemiré-en-Charnie est un nouveau support d'information pour les habitants de notre commune. Elle paraîtra une fois par an, courant juillet, en complément du bulletin municipal qui, lui, paraît courant janvier.

Autre support d'information : Chemiré-en-Charnie sera très prochainement « sur la toile ». Son **site web** renseignera l'internaute sur la commune.

Bonne lecture.

Le Maire
Michel COUTELLE



Le nouveau conseil municipal et les différentes commissions

Depuis le 10 avril dernier, les 11 élus du conseil municipal de Chemiré-en-Charnie sont impliqués dans les projets et la gestion de la commune. Les différents dossiers sont répartis en **commission** :

Appels d'offres

Titulaires : Jean Paul COQUILLE – Anne MOLARD – Catherine BEAUTEMPS-JOLY
Suppléants : Jacky BASSEREAU - José ALBESA – Pascal MOREAU

Chemins

Jean Paul COQUILLE – Mickaël FEUVRIER - Catherine BEAUTEMPS-JOLY

Cimetière

Michel COUTELLE - Jacky BASSEREAU

Communication

Anne MOLARD- Jean Paul COQUILLE - Pascal MOREAU – Mickaël FEUVRIER

Fleurissement

Catherine BEAUTEMPS-JOLY - André FOURNIER- Mickaël FEUVRIER

Informatique

Pascal MOREAU - Mickaël FEUVRIER

Projet salle des fêtes :

Michel COUTELLE - Jacky BASSEREAU – Jean-Paul COQUILLE - José ALBESA – Pascal MOREAU

Les compétences particulières ont été attribuées à des conseillers :

Correspondante Sécurité routière

Solène LOYER

Correspondante Défense

Solène LOYER

Référent Travaux

Jacky BASSEREAU

Responsable Salle des Fêtes

André FOURNIER

Responsable du Pavoisement

Jacky BASSEREAU

Les conseillers municipaux ont été élus **délégués** :

Communauté de communes Loué – Brûlon - Noyen

Titulaire : Michel COUTELLE

Suppléant : Jacky BASSEREAU

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable - Région Charnie et Champagne

Titulaires : Michel COUTELLE – Jean Paul COQUILLE

Suppléants : André FOURNIER - Mickaël FEUVRIER

Syndicat Intercommunal pour l'entretien du bassin de la Vègre et des Deux Fonts

Titulaire : Jacky BASSEREAU

Suppléant : José ALBESA

Association pour le développement touristique de la Vallée de la Sarthe

Titulaire : Jean Paul COQUILLE

Comité National d'Action Sociale

Titulaire : Anne MOLARD

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

4 membres du conseil municipal : Pascal MOREAU - André FOURNIER - Solène LOYER – Loïc POUPIN

4 membres hors conseil municipal : Sylvie VANHERPE – Élisabeth MORICE – Roland BRIFFAULT – Nelly BASSEREAU



La communauté de communes Loué – Brûlon - Noyen



La communauté de communes Loué - Brûlon - Noyen existe maintenant depuis plus de 6 mois. Elle est née de la fusion des communes des cantons de Loué et de Brûlon, et des communes de Noyen et Tassé. Avec les communautés de communes de Sablé et Val de Sarthe, elle constitue le Pays Vallée de la Sarthe.

Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

L'intérêt pour la commune est d'appartenir à un réseau de communes, de décider et conduire des actions de développement économique d'intérêt communautaire et d'aménagement de l'espace.

Les compétences de la communauté de communes portent également sur :

- La protection et la mise en valeur de l'**environnement** (l'intérêt communautaire est reconnu pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés)
- L'**assainissement** (études, diagnostics, vérifications, soutien aux actions d'économie d'énergie, de lutte contre la pollution, de préservation des ressources en eau – création et gestion du SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- L'étude et la création d'une Zone de Développement Eolien (**ZED**)
- La politique du **logement** et du **cadre de vie** (amélioration de l'habitat, plans départementaux, promotion du tourisme, syndicat d'initiative)
- La création, l'aménagement et l'entretien de la **voirie** (les abris bus pour les scolaires, les zones industrielle, communale et artisanale)
- Des **actions culturelles, sportives et touristiques**
- Des **actions sociales**
- Des études et actions en faveur de l'**emploi** et de la **formation**

Elle a le statut d'Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre.

Le conseil de communauté ou conseil communautaire est composé de 51 délégués titulaires et 18 délégués suppléants désignés par les conseils municipaux des communes associées. Pour Chemiré, comme pour toutes les communes de moins de 1000 habitants, les délégués sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Michel COUTELLE, Maire est donc délégué communautaire titulaire et Jacky BASSEREAU, 1^{er} adjoint, délégué communautaire suppléant., Le président élu est Gilbert VANNIER, adjoint au maire de Brûlon.

Le siège est situé au 24 rue du pont de 4 m à Loué

Téléphone : 02 43 92 31 58

Pour aller plus loin,

L'arrêté n°2013105-0019 portant création de la communauté de communes des Pays de Loué – Vègre et Champagne

L'arrêté n°2014136-001 portant changement de nomination de la communauté de communes.



La commémoration de la libération de Chemiré en Charnie

Le **20 septembre 2014**, Chemiré-en-Charnie se souvient des événements liés à sa libération les semaines qui ont suivi le débarquement des Forces Alliées le 6 juin 1944.

Bernard HERLIN, un manceau réfugié chez sa cousine à la ferme *Paris*, avait alors 14 ans. Il propose de témoigner de ce qu'il a vu et les émotions qui marquent une adolescence quand il s'agit de vivre l'occupation. Il se souvient de l'attaque du camp d'Etival et du maquis de la Charnie, du retour d'un prisonnier évadé, d'un char russe sur la place. Il a les tirs et les silences encore en mémoire. Il témoigne des émotions vécues par la population pendant cette période.

Une cérémonie d'hommage aux morts du maquis d'Etival va graver cette mémoire par la pose d'une plaque commémorative sur le monument aux morts.

La commémoration se prolongera par une **exposition** de photographies, d'articles de presse réalisée par Madame Odette GASCO de la Passerelle du Patrimoine.